



Installation chauffage air/air pratique commerciale honteuse

Par **elsass**, le **18/02/2009** à **10:41**

Mariée avec 2 enfants en bas âge, dans une situation psychologique précaire, ayant un appartement en vente et un prêt relais pour l'achat d'une maison neuve, nous avons été démarché en septembre dernier par un commercial de chauffage air/air qui de suite nous tutoya et nous mis en confiance. ayant un chauffage au sol au gaz, nous étions prêt à écouter ses arguments d'économie d'énergie et d'argent, tout en lui ayant fait part de notre situation, ne laissant entrevoir aucun engagement immédiat, il nous mis aussitôt en confiance, en nous faisant croire qu'étant à la recherche d'un appartement, il achèterai le notre. RDV était pris chez nous. C'est là que nos ennuis commencent, ce commercial a abusé de notre vulnérabilité, il était très nerveux, ne nous laissant guère le temps de parler, ce n'est que lorsqu'il parla de financement sofinco que je m'y opposa fermement, là il posa sa main sur le logo sofinco en disant : "t'occupes pas de ça maintenant, tu verras plus tard avec ta banque pour un autre prêt", il nous demanda de signer la demande de prêt avec la zone "conditions et taux" en blanc, prétextant un manque de temps (cela faisait plus de 2 heures et demie qu'il était là) et qu'il remplirai la feuille chez lui au vu de la fiche de paie de mon mari. Quelques temps après il reprit contact en nous demandant si nous avions vendu notre chaudière, dans la négative, il arriva le lendemain avec 2 autres personnes chercher notre chaudière à l'aide d'une camionnette mais qui n'était pas à l'effigie de l'entreprise d'ailleurs, et en me disant: "n'en parle à personne, ça reste entre nous, vu tout ce que je vous ai offert". il emmena la chaudière (prix TTC 4920€) sans contrepartie pour nous, car OFFERT soit disant sur le devis qui n'est qu'un torchon pas du tout détaillé, 5 telecommandes pour chacun des appareils intérieurs, mais sur un site j'ai bien vu que la telecommande fait partie de l'appareil, en plus soit disant offerte la pose complète alors que 2682.80€ nous sont facturés. les travaux ne sont toujours pas terminés, malgré mes nombreuses tentatives téléphoniques, il manque un écoulement extérieur, ce qui provoque une plaque de verglas, et ce n'est que fin janvier n'ayant pas reçu

de tableau d'amortissement, que j'apprend que mes mensualites qui devaient être d'après le commercial de 70€ sur 48 mois à compter de juin prochain, débuterons en fait en mars et pour 260€ sur 125 mois. il ne nous reste actuellement que 200€ par mois pour vivre à 4 , comment faire?